

La Cour d'appel de l'Ontario interprète la Charte des droits

Les Franco-Ontariens peuvent gérer leurs écoles

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — Les minorités linguistiques du Canada ont le droit de gérer et de contrôler leurs établissements d'enseignement.

C'est ce qu'a statué, hier, la Cour d'appel de l'Ontario dans un jugement unanime qui constitue l'une des premières interprétations des droits

des minorités en matière d'éducation, droits garantis à l'article 23 de la Charte des droits.

Le banc de cinq juges, présidé par le juge Maurice Lacourcière, ne précise pas par quel mécanisme précis les minorités pourront gérer et contrôler leurs établissements scolaires, comme, par exemple, les conseils scolaires francophones homogènes

que réclament depuis longtemps les Franco-Ontariens.

Cependant, la Cour affirme que l'article 23 de la Charte « impose aux législatures provinciales de donner des établissements d'enseignement qui, objectivement, peuvent être considérés comme appartenant à la minorité linguistique en ce sens qu'ils peuvent être considérés comme par-

tie intégrante du tissu social et culturel de la minorité ».

L'Association canadienne-française de l'Ontario, tout en ayant convoqué une conférence de presse pour ce matin, se dit « très heureuse » de la décision, alors que le Secrétaire d'Etat Serge Joyal crie victoire non seulement pour les francophones de l'Ontario, mais pour toutes les mino-

rités du Canada.

« Ces principes devraient être maintenant applicables non seulement en Ontario, mais pour toutes les minorités linguistiques », a soutenu M. Joyal.

La Cour soutient que les pouvoirs actuels des commissions scolaires ontariennes quant à l'éducation en français sont beaucoup trop étendus.

puisque elles ont l'entière discrétion de permettre ou non l'enseignement en français si elles sont d'avis qu'il y a assez d'élèves.

Ces dispositions avaient provoqué des luttes épiques pour l'obtention d'écoles françaises, que ce soit dans le comté d'Essex ou, plus récemment à Penetanguishine, alors que

Voir page 10: Franco-Ontariens

Munro abandonne la politique

HAMILTON (PC) — Le ministre des Affaires indiennes John Munro, qui avait pris part à la course au leadership libéral, a annoncé hier qu'il quitte la vie politique.

En faisant part de sa décision aux militants de son comté d'Hamilton-Est, M. Munro a indiqué qu'il a accepté un emploi au sein d'une agence fédérale. Il a refusé d'identifier l'organisme, précisant que le premier ministre Trudeau doit en faire l'annonce officielle sous peu.

Agé de 53 ans, le ministre a expliqué qu'il a pris cette décision après avoir appris qu'il ne ferait pas partie du nouveau cabinet que le premier ministre désigné John Turner doit annoncer samedi.

M. Munro, qui a terminé sixième dans la course à la direction, avait obtenu 93 voix au premier tour de scrutin.

Au cours des 14 années pendant lesquelles il fut membre du cabinet, il a occupé plusieurs portefeuilles, dont celui du Travail et de la Santé et Bien-Être social.

Les paris sportifs à court de \$20 millions

(D'après CP) — La Société canadienne des paris sportifs s'apprête à demander \$20 millions en fonds additionnels du cabinet fédéral pour se maintenir à flot.

Selon ce qu'a appris la Presse Canadienne, il ne resterait plus que quelques semaines avant que la Société d'État n'épuise ses fonds. Une source, au ministère d'État à la Santé et au Sport amateur, a précisé que pour la semaine se terminant le vendredi 22 juin, la Société canadienne des paris sportifs avait essuyé une perte de \$1,25 million, les ventes de billets à \$2 atteignant à peine le nombre de 165,000.

On croit que cette demande de renflouement pourrait être soumise la semaine prochaine au cabinet. Le ministre de la Santé et du Sport amateur, M. Jacques Olivier, devrait piloter ce dossier mais il est rumeur qu'il ne puisse être présent à cette fin. Dans les coulisses du Parlement, le nom de M. Olivier est en effet mentionné parmi ceux des ministres que, selon la rumeur, le premier ministre désigné John Turner pourrait radier de la liste des ministres lors de la formation de son cabinet, en fin de semaine prochaine. Une porte-parole de « Paris sportifs », Mme Nancy Volesky, a déclaré que la Société n'avait pas de commentaire à émettre sur le sujet.

Sport Sélect a bénéficié d'une ligne de crédit de \$12 millions pour son lancement, le 1er mai; on établit alors le prix de \$2 pour chacun des billets de Sport Sélect Baseball. De ces millions de dollars, deux allaient à la recherche et au développement. Le

Voir page 10: Les paris

DISCOVERY: ENCORE PARTIE REMISE



Tandis que l'équipage de la navette spatiale Discovery sortait du sas menant à la cabine de pilotage, hier, le commandant Henry Harsfields se frottait les yeux dans l'espoir d'atténuer la tension d'un deuxième lancement manqué. (Photolaser AP)

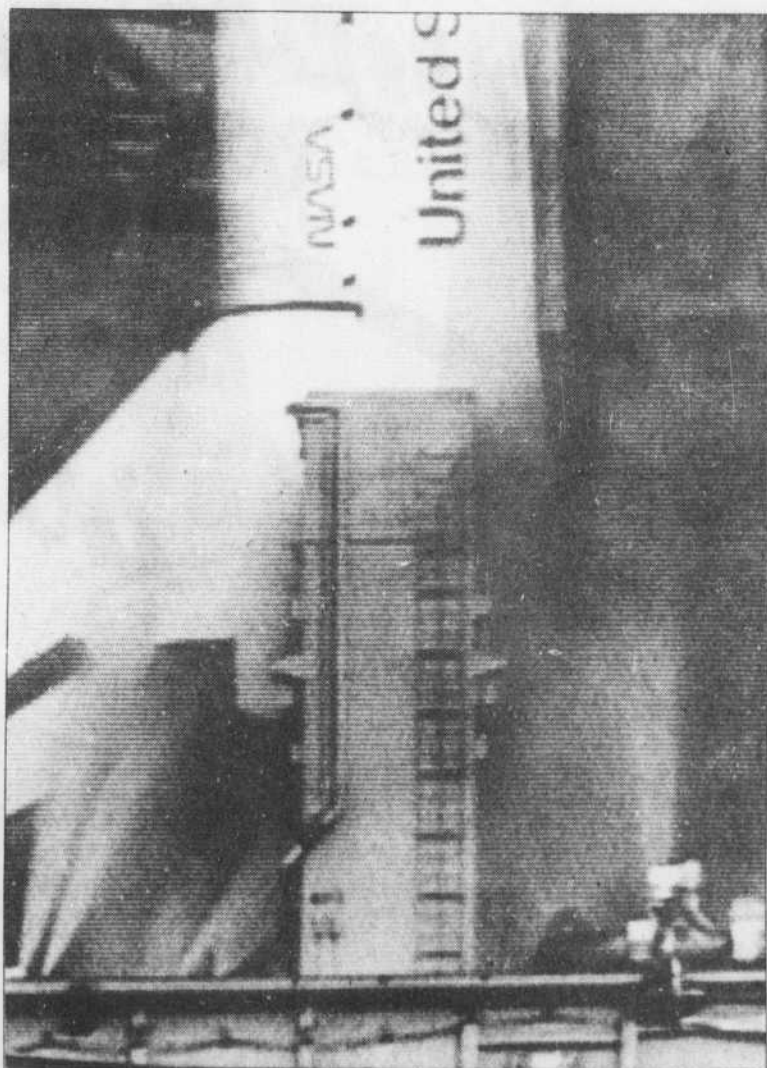
Il était moins quatre...

CAP CANAVERAL (d'après AFP et AP) — Deux des trois moteurs de la navette spatiale Discovery rugissaient déjà depuis trois secondes, hier matin, quand une valve défectueuse a fait annuler le lancement pour une deuxième fois en autant de jours.

Il restait à peine quatre secondes avant le départ et un incendie s'est déclenché à la base de la fusée remplie de 2,000 mètres cubes d'hydrogène liquide prêt à exploser. Pendant que de gigantesques gicleurs éteignaient les flammes, les six membres d'équipage couchés dans le poste de pilotage scrutaient anxieusement leurs cadrans pour savoir s'ils devaient évacuer d'urgence leur habitacle.

Heureusement, les gicleurs ont empêché que la chaleur de l'incendie ne crée de surpression importante dans les réservoirs de la fusée. L'équipage (une femme et quatre hommes) n'a donc pas eu à fuir l'aire de décollage dans le grand panier en treillis métallique qui peut les ramener au sol en quelques secondes. Ce panier glisse le long d'un câble d'acier jusqu'à l'entrée d'un bunker souterrain où l'équipage peut s'abriter, à moins qu'il ne préfère fuir plus loin dans un véhicule blindé qui les attend.

Voir page 10: Il était



La chaleur dégagée par la courte mise à feu des moteurs de la navette spatiale Discovery juste avant l'annulation de dernière seconde du lancement, aurait pu faire exploser les réservoirs d'hydrogène liquide. C'est pourquoi on a mis en service de puissants gicleurs capables de diciper l'excès de chaleur. (Photolaser AP)

Au nom de l'unité, Mondale et Hart mettent fin à leurs gros mots



Gary Hart

NEW YORK (Reuter, AFP, AP) — MM. Walter Mondale et Gary Hart, les deux principaux rivaux à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles américaines, ont annoncé hier qu'ils mettaient un terme à leurs attaques réciproques afin de favoriser l'unité de leur parti et sa victoire sur le président républicain Ronald Reagan.

Mais, sortant d'une réunion en tête-à-tête organisée à New York, l'ancien vice-président et le sénateur du Colorado ont insisté sur le fait que l'éventualité d'une candidature de M. Hart à la vice-présidence n'avait pas été discutée.

« Nous n'avons pas discuté d'un "ticket". Nous continuerons à rester en contact et nous discuterons de ce que nous pouvons faire ensemble », a déclaré M. Hart en s'abstenant de

dire s'il rejetait la possibilité de prendre le poste de « numéro deux ».

Le sénateur a également déclaré qu'il restait candidat et se présenterait à la convention du Parti démocrate, prévue le mois prochain à San Francisco, bien que l'investiture de M. Mondale ne fasse plus guère de doute au vu des résultats des primaires.

M. Hart a expliqué qu'il restait en lice afin de ne pas décevoir les millions de démocrates ayant voté pour lui.

Les deux rivaux ont minimisé devant quelque 200 journalistes la portée de leurs attaques réciproques, M. Mondale affirmant qu'ils avaient été amis avant la bataille des primaires et le seraient à nouveau.

Les deux hommes ont préféré réserver leurs flèches au président

Reagan en soulignant qu'un second mandat permettrait à ce dernier de poursuivre la course aux armements avec l'Union soviétique.

M. Mondale a déclaré qu'il envisageait une réunion similaire avec le pasteur Jesse Jackson, dirigeant du Mouvement des droits civiques, qui reste également en course pour l'investiture démocrate.

Ce sommet de réconciliation des « frères ennemis » démocrates, après leur bataille acharnée durant la longue campagne des élections primaires, s'est déroulé autour d'un petit déjeuner, dans un quartier élégant de l'Upper East Side, au domicile d'un riche producteur de cinéma, partisan de M. Mondale, M. Arthur Krim.

« Les choses qui nous séparent

Voir page 10: Au nom

LE DOLLAR

□ Ottawa accuse Washington mais n'écarte pas de nouvelles baisses

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Un retour à des taux d'intérêts de 20 % est plus qu'improbable, mais tant que les États-Unis ne feront rien pour réduire leur énorme déficit budgétaire, on ne peut écarter de nouvelles fluctuations à la baisse du dollar canadien et une hausse des taux d'intérêts.

C'est ce qu'ont laissé entendre hier, chacun à leur façon, les deux grands responsables de la politique monétaire canadienne, MM. Marc Lalonde et Gerald Bouey, respectivement ministre des Finances du Canada et gouverneur de la Banque du Canada.

Aucun de ces deux hommes n'a voulu prendre sur lui de paraître trop pessimiste, mais ils ont tous deux indiqué hier qu'ils ont peu de contrôle sur la situation. Compte tenu de la politique monétaire pratiquée à Washington, ils n'ont d'autre choix que de continuer à tenter de freiner la chute du dollar et de limiter la hausse des taux d'intérêts.

Ainsi pour le ministre des Finances, il est certain que le dollar canadien va continuer à fluctuer. « Je ne sais si ce sera à la hausse ou à la baisse. C'est le marché qui décide. On ne peut présumer de rien », a-t-il dit à sa sortie de la Chambre des communes, où il avait subi les attaques de l'opposition. Selon le critique conservateur en matière de finan-

Nouvel effritement, page 11



Marc Lalonde: peu de contrôle

ces, M. John Crosbie, « le dollar de Turner n'est pas meilleur que le dollar de Trudeau. Il continue de s'effondrer ».

Pour M. Lalonde, la situation actuelle était prévisible en raison de l'importance du déficit budgétaire américain et des besoins du secteur privé. Cette situation entraîne une pression à la hausse sur les taux d'intérêts qui se répercute au Canada.

C'est une situation regrettable, dommageable pour les pays en voie de développement, pour les pays qui

Voir page 10: Le dollar

AU SOMMAIRE

■ La crise s'amplifie à Laval

La deuxième plus grande ville de Québec, Laval, semble vivre une crise politique majeure alors qu'une profonde scission s'est confirmée hier au sein du PRO et a isolé le maire Claude-U. Lefebvre et deux de ses conseillers qui lui sont restés fidèles. Page 3

■ Le choix des titulaires

Un conseil provisoire de neuf membres suggérera au gouvernement les noms des premiers récipiendaires de l'Ordre national du Québec. Par la suite, l'Ordre se dotera d'un conseil qui fera lui-même les suggestions au premier ministre. Page 2

■ Le militantisme à la baisse

La CEQ s'inquiète vivement du manque de vigueur du militantisme de ses membres. Une enquête auprès de ceux-ci a révélé que le fossé s'est élargi de plus en plus entre la base et les dirigeants. Page 3

■ Natta succède à Berlinguer

M. Alessandro Natta a été élu hier secrétaire général du Parti communiste italien (PCI). Discret « second » de M. Enrico Berlinguer pendant de longues années, M. Natta représente donc la continuité au sein du PCI. Le nouveau « numéro un » du parti, fait-on remarquer, n'a toutefois pas le charisme de son prédécesseur. Page 5

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

■ En quête d'un partenaire

La SGF est en quête d'un partenaire parmi les multinationales de la biotechnologie pour produire au Québec un insecticide biologique, le BT, un concurrent sérieux des produits chimiques utilisés contre la teigneuse de bourgeons d'épinette. Page 11

■ Le financement des PME

Dans un rapport remis au ministre Rodrigue Biron, la Commission sur la capitalisation des entreprises fait plusieurs recommandations qui pourraient aider sensiblement au financement des PME tout en permettant à un plus grand nombre de Québécois d'investir davantage dans leurs entreprises. Page 11

■ Deuxième déficit d'affilée

Pour la deuxième année consécutive, la Régie des rentes du Québec a versé plus qu'elle n'a cotisé. En 1983-84, le montant des prestations versées par la Régie a dépassé de \$109 millions celui des cotisations perçues des travailleurs et des employeurs. Page 13

SPORTS

Après une absence de 32 ans Pékin espère remporter plusieurs médailles aux Jeux de Los Angeles

PÉKIN (AFP) — La Chine espère récolter une solide moisson de médailles d'or à Los Angeles pour marquer son retour aux Jeux olympiques, après une absence de 32 ans, en particulier dans des disciplines tels le saut en hauteur, la gymnastique ou le volley-ball féminin.

«À l'heure actuelle, nous ne savons pas du tout combien de médailles d'or nous remporterons, mais une chose est sûre, nous en aurons. Peut-être trois, peut-être six, peut-être 12», a déclaré Wu Congyuan, directeur du bureau de l'information du Comité olympique chinois, dans une interview publiée hier par le quotidien de langue anglaise *China Daily*.

L'optimisme de Wu, partagé par de nombreux experts, se fonde sur les progrès spectaculaires enregistrés par les sportifs chinois dans les grandes compétitions internationales qui se sont déroulées au cours des dernières années. La Chine a par ailleurs déjà annoncé qu'elle enverra à Los Angeles une très importante délégation, composée de 224 athlètes au total — inscrits dans 16 disciplines — auxquels viennent s'ajouter 128 officiels.

Selon Wu, le maximum de médailles devrait être obtenu par les 14 gymnastes chinois (7 hommes et 7 femmes) qui, en l'absence des Soviétiques, ont toutes les chances de remporter la plupart des épreuves masculines.

Parmi les grands espoirs chinois, figure notamment Li Ning — vainqueur de toutes les épreuves individuelles sauf une lors de la 6e Coupe du Monde de 1982. Les autres chances résident en Tong Fei, Li Xiaoping, Zou Limin et Li Yuejun.

Les gymnastes chinois ont ravi l'an dernier le titre de champions du monde par équipes aux Soviétiques, ce qui fait d'eux les grands favoris des Jeux olympiques, devant les Japonais et les Américains.

Chez les filles, qui n'ont fini qu'en 5e position des championnats du monde l'an dernier, l'absence des Soviétiques et des Allemandes de l'Est accroît sensiblement leurs chances de décrocher des médailles, mais la compétition sera rude, face aux Américaines et aux Roumaines.

En saut en hauteur masculin, la Chine possède une bonne chance de médaille d'or avec son champion Zhu Jianhua, qui vient de porter son record du monde à 2,39 m.

Parmi les autres points forts de l'équipe chinoise figure le volley-ball féminin — une discipline dans laquelle la Chine est championne du monde — ainsi que le plongeon féminin, où la Chine alignera plusieurs grandes championnes telles Li Yihua, Chen Xiaoxia et Zhou Jihong.

Selon Wu, la Chine peut également décrocher quelques médailles en haltérophilie, avec ses champions Wu Shude (catégorie 56 kg), Yao Jingyuan et Chen Weiqiang.

En escrime, au tir au pistolet, au tir à l'arc et en saut en hauteur féminin, quelques espoirs sont également permis.

La Chine ne se fait en revanche guère d'illusions sur les résultats qu'elle peut escompter dans les autres disciplines où elle est inscrite, tels le cyclisme, la natation, le judo, le handball, la lutte, le water-polo, l'aviron, le canoë et la voile.

Les Cards ont raison des Expos 6-3

David Palmer perd sa concentration

ST. LOUIS (PC) — Les Cardinals de St. Louis se souvenaient de la partie parfaite réussie à leurs dépens par David Palmer, en mai dernier. Ils s'en rappelaient si bien qu'ils ont envoyé leurs neuf frappeurs à la plaque dès la première manche. Ils ont ainsi imposé dès le départ leur rythme qui les a menés vers un gain de 6-3 sur les Expos, devant un peu plus de 30.000 spectateurs.

Les Cardinals ont en effet pris les devants 4-0 dès la manche initiale. Cela a permis au droitier John Stuper de travailler confortablement pendant cinq manches et deux tiers pour remporter sa troisième victoire en huit décisions. Il a toutefois eu besoin de l'aide des releveurs Neil Allen et Bruce Sutter. Ce dernier a mérité sa 18e partie préservée de la saison et sa deuxième en autant de soirs.

Pour parvenir à assommer Palmer dès le début, les Cards ont groupé trois petits simples, un double chanceux et un but sur balles contre un Palmer tout déconcentré de voir leurs coups tomber en lieux sûrs. Seul le simple de deux points de George Hendrick a vraiment été cogné d'aplomb. Les autres, soit le simple de Willie McGee et le double d'Andy Van Slyke, ont été réussis au champ intérieur.

Palmer (2-3) s'est bien ressaisi au cours des quatre manches suivantes, faisant face à seulement un frappeur de plus que le minimum requis. Cependant, un but sur balles à Hendrick, suivi d'un double de David Green, l'ont envoyé au douche au dé-

but de la sixième reprise.

Le releveur Bob James n'a pas été capable de menotter les Cards. Hendrick et Green ont en effet porté le compte 6-3 en marquant respectivement sur le simple d'Ozzie Smith et sur l'optionnel du frappeur suppléant Steve Braun.

A la deuxième manche, la défensive des Cards a fait cadeau de deux points aux Expos.

Le releveur Bob James n'a pas été capable de menotter les Cards. Hendrick et Green ont en effet porté le compte 6-3 en marquant respectivement sur le simple d'Ozzie Smith et sur l'optionnel du frappeur suppléant Steve Braun.

Expos (3)	pb	p	cs	pp	Cards (6)	pb	p	cs	pp
Dilone cg	4	0	0	0	LoSmith cg	3	0	1	0
Rose 1b	5	0	3	0	Herr 2b	4	1	1	0
Raines cc	4	0	1	0	McGee cc	4	1	2	0
GCarter r	4	0	0	0	Porter r	3	1	0	0
Dawson cd	4	2	3	0	Hendrick cd	3	2	1	2
McGuffi l	0	0	0	0	Sutter l	0	0	0	0
Wallach 3b	3	1	2	0	DGreen 1b	4	1	1	1
ASalazr oc	2	0	0	0	VnSlyk 3b	3	0	1	1
Thomas ac	1	0	0	0	OSmith ac	4	0	1	1
Flynn 2b	3	0	2	0	Stuper l	2	0	0	0
James l	0	0	0	0	Lahli l	0	0	0	0
Stenhus cd	1	0	0	0	Broun fs	1	0	0	1
Palmer l	2	0	0	0	Horton cs	0	0	0	0
Little 2b	2	0	0	0	Allen l	0	0	0	0
					Landrm cd	0	0	0	0
Totaux	35	3	9	2	Totaux	31	6	8	6

Montréal	020	100	000	3
StLouis	400	002	000	6
PP victorieux	Hendrick (10), E—VanSlyke, Porter, DR—Montréal 1, StLouis 2, LSB—Montréal 9, StLouis 5, 2B—Dawson, VanSlyke, DGreen, BV—Herr (5), McGee (21).			
	ml	cs	p	pp
Montréal				
Palmer p,2-3	5	7	6	3
James	2	1	0	0
McGaffign	1	0	0	0
StLouis				
Shuper g,3-5	5	2	7	3
Lahli	1	3	0	0
Allen	1	1	3	1
Sutter vp,18	1	2	3	0
Palmer a fait face à deux frappeurs à la 6e. ML—Sutter, D—2 h 42. A—26,166.				

Tournoi de Wimbledon

Les favoris sont au rendez-vous

LONDRES (AFP) — Tous les favoris ont franchi le premier tour du simple messieurs de Wimbledon, hier, au cours de la deuxième journée de ces championnats de tennis sur gazon qui, pour une fois, se sont poursuivis sous un soleil extrêmement chaud.

Après les Américains John McEnroe et Jimmy Connors et le Tchèque Ivan Lendl, qui s'étaient qualifiés la veille avec plus ou moins de difficultés, le Suédois Mats Wilander, tête de série numéro 4, et un autre Américain, Jimmy Arias, no 5, ont également franchi, hier, le tour initial.

Wilander qui porte un bandage au poignet droit depuis une chute à l'entraînement subie en Suède, a écarté, en quatre sets difficiles, l'Américain Sherwood Stewart, âgé de 38 ans. Le numéro un suédois qui, en décembre dernier, remporta le titre des Internationaux d'Australie, sur herbe en battant notamment McEnroe et Lendl, n'a jamais paru très à l'aise. Mais il a montré une solidité à la fois technique et nerveuse qui devrait encore lui permettre de progresser dans le tournoi.

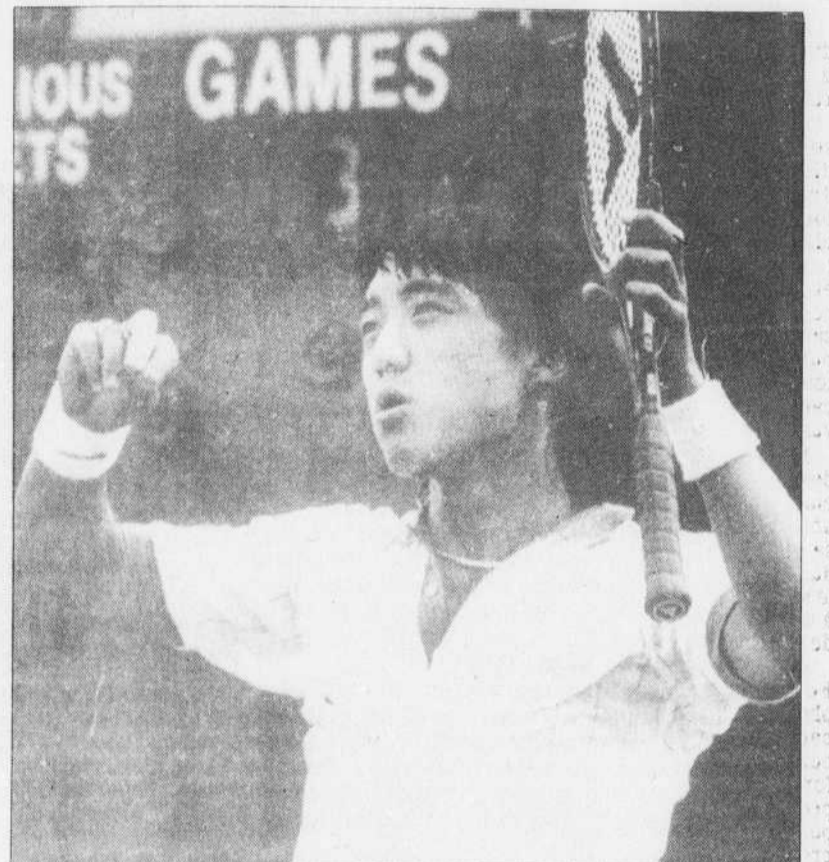
Arias qui disputait hier le premier match sur herbe de sa carrière, a, lui, effectué des débuts encourageants.

Le jeune Américain, après la perte du set initial, a imposé un rythme trop élevé pour son adversaire, le Sud-Africain Bernie Mitton, 109ème mondial (3-6, 6-3, 6-2, 6-4).

Deux spécialistes du gazon ont franchi également le premier tour mais de façon bien différente. Ainsi, l'Américain Tim Mayotte, déjà deux fois demi-finaliste à Wimbledon, a-t-il gagné en trois sets contre le Brésilien Marcos Hocevar. En revanche, son compatriote Johan Kriek, récent vainqueur du tournoi de Bristol, n'a pu s'imposer qu'au cinquième set face à l'Allemand de l'Ouest Michael Westphal.

L'Américain Vitas Gerulaitis qui cherche depuis bien longtemps maintenant à retrouver une bonne condition physique, a failli disparaître d'entrée devant son compatriote Tony Giammalva. Mais il est parvenu, à la fin du cinquième set, à trouver l'ouverture grâce à son toucher de balle toujours aussi admirable. Il aura pour prochain adversaire le Hongrois Balasz Taroczy vainqueur, de son côté, du Britannique Richard Lewis.

Deux jeunes concurrents se sont illustrés en cette deuxième journée. Le Français Guy Forget, ancien



Le Canadien Glenn Michibata fait la moue après avoir manqué un retour au cours de son match, à Wimbledon, contre l'Américain Brian Teacher qu'il a éliminé en cinq sets 7-6 (7-4), 2-6, 6-3, 2-6 et 6-4. Michibata fera face au Français Guy Forget au second tour. (Photolaser AP)

Formule 1

McLaren en avance, mais gare à Piquet

DETROIT (AFP) — La victoire du Brésilien Nelson Piquet (Brabham BMW) dans le Grand Prix de Detroit, dimanche, a marqué la fin de la première moitié de la saison de Formule 1. La course américaine était en effet la huitième épreuve sur les seize que compte le championnat du monde.

Et, à la moitié du chemin, l'écureuil Marlboro McLaren a pris un avantage appréciable en remportant cinq victoires, trois pour le Français Alain Prost (Brésil, Saint-Marin et Monaco) et deux pour l'Autrichien Niki Lauda (Afrique du Sud et France).

Les deux pilotes semblaient même devoir largement dominer le championnat. Enlever tout suspense à la deuxième partie de la saison... jusqu'à ce que Brabham BMW et le champion du monde en titre, Nelson Piquet, n'effectuent un retour foudroyant. À Montréal et à Detroit, le Brésilien a affiché, à son tour, une indéniable supériorité.

Avant la prochaine course, à Dallas (E-U), le 8 juillet, le championnat du monde est donc relancé. Prost et Lauda

devront maintenant se méfier de Brabham. L'ingénieur Gordon Murray a d'ailleurs avoué: «Ce que vous avez vu à Montréal et à Detroit n'est rien encore au regard de ce que vous allez découvrir dès notre retour en Europe, dès Brands Hatch fin juillet.»

Cette semaine en effet, Nelson Piquet se trouve en Angleterre pour y essayer la nouvelle Brabham qui effectuera ses débuts à Brands Hatch. Une voiture encore plus compétitive que celle qui vient de s'imposer nettement dans les deux derniers Grands Prix. Rien que cela... Alain Prost se trouve lui aussi en Angleterre afin d'y effectuer des essais dans l'optique des prochaines courses. Brabham - McLaren, le duel promet d'être terrible dans les prochains mois entre les deux écuries vedettes de ce début de saison.

À moins d'un retour spectaculaire, on ne voit pas en effet qui pourrait se mêler à cette lutte entre les deux «super-grands». Ferrari, malgré une victoire (Zolder), et Renault ont paru tellement dépassés par les événements ces premiers mois. Une autre écurie a bien déçu, Williams. Le moteur japonais Honda n'est pas le seul en cause. Loin de là. Le châssis dessiné par l'ingénieur Patrick Head n'est pas exempt de reproches.

Ligier, dans une année de transition, Alfa Romeo, toujours à la recherche de fiabilité, Toleman, malgré le talent du Brésilien Senna, Arrows, Osella, Spirit, Ram, Ats et Tyrrell, sont des équipes aux moyens trop limités. Et seules les Lotus du Britannique Nigel Mansell et de l'Italien Elio de Angelis paraissent pouvoir jouer un rôle intéressant dans les semaines à venir.

Le champion du monde junior, a écrasé le Suisse Heinz Günthard, 30ème mondial, alors que le Canadien Glenn Michibata, 22 ans, a éliminé l'Américain Brian Teacher, 32ème mondial. Michibata et Forget s'affrontent au deuxième tour.

En simple dames, les deux principales favorites ont connu un premier tour tranquille. L'Américaine Martina Navratilova qui, après son «grand chelem» accompli à Paris, cherche, à Wimbledon, à s'adjuger un cinquième «grand titre» de suite, a battu en deux sets (6-4, 6-0) sa compatriote Mareen Louie.

Il en a été de même pour l'autre championne américaine, Chris Evert-Lloyd, déjà trois fois lauréate sur le deuxième tour. Il a, en effet, battu son compatriote Eric Korita, un athlétique serveur, 13-11 au cinquième set, après une belle bataille marquée par de multiples retournements de situation.

le Tchèque Tomas Smid, numéro 13, a lui aussi, beaucoup souffert contre l'Américain Larry Stefanki. Il a également été contraint à disputer le 5ème set, 6-2.

En revanche, l'Australien Pat Cash s'est qualifié en trois manches aux dépens de l'Américain Robert Seguso. Cash affrontera au deuxième tour le Suédois Mats Wilander. Les deux joueurs s'étaient déjà rencontrés sur gazon au cours de la première journée de la finale de la

Coupe Davis, en décembre 1983 à Sydney. Wilander l'avait alors emporté en quatre sets.

En simple dames, la Tchèque Hana Mandlikova, tête de série numéro 3, a, elle, aisément passé le premier tour, ne laissant qu'un seul jeu à la toute jeune Soviétique Elena Elisenko (6-1, 6-0).

3 nouveaux Nordiques

ST. LOUIS (AP, PC) — Les Nordiques de Québec ont acheté hier les contrats de trois joueurs de l'organisation des Blues de St. Louis.

Il s'agit du défenseur suédois Roger Hagglund, de l'ailier droit Dan Wood et du centre Richard Zemplak. Selon le directeur-gérant des Blues, Ronald Caron, aucun de ces joueurs ne figurait dans les plans des Blues.

Hagglund, 22 ans, a été le sixième choix des Blues, le 138e en tout, au repêchage de 1980. Le défenseur de 6'1" et 191 livres a évolué en Suède la saison dernière.

Wood, un Torontois de 21 ans, a amassé neuf points en 41 matches pré-olympiques avec la formation nationale du Canada. En 27 rencontres dans les ligues Centrale et Américaine, il a accumulé sept buts et 15 assistances.

Zemplak, 21 ans, a été le neuvième choix des Blues, le 209e en tout, en 1981. En 1983-84, il a amassé 27 points et 101 minutes de punitions en 45 matches avec l'équipe de Toledo dans la Ligue internationale.

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi	St-Louis 5, Montréal 4
Pittsburgh 3, Chicago 0	Atlanta 5-6, Houston 8-4
New York 10, Philadé phie 5	S. Diego 9, L. Angeles 4
Cincinnati 2, S. Franc'co 1	

Hier

St. Louis 6, Montréal 3	Pittsburgh 9-8, Chicago 0-9
Philadé phie 3, New York 0	Houston 10, Atlanta 5
San Diego à Los Angeles	Cincinnati à S. Francisco

Aujourd'hui

Pittsburgh, Tunnell (1-3)	à Chicago, Reuschel (4-3), 14 h 20
Cincinnati, Pastore (3-5)	à San Francisco, Krukow (3-7), 15 h 05
Houston, Scott (7-4)	à Atlanta, Perez (4-2), 17 h 40
New York, Gooden (6-4)	à Philadelphie, Bystrom (3-4), 20 h 05
Montréal, Gullickson (4-5)	à St. Louis, Citarella (0-0), 20 h 35
San Diego, Valenzuela (7-8)	à Los Angeles, Hawkins (4-3), 22 h 35

Les meneurs

Parties d'hier non comprises	pb	cs	pp	cc	moy.
Gwynn, SD	270	98	363		
Franc'na ML	214	74	346		
San'erg Ch	290	95	328		
Wash'ton Atl	190	62	326		
Dernier, Chi	226	73	323		
Brooks, NY	231	74	320		

Chicago, Bannister (4-6), 14 h 30

Minnesota, Butcher (5-5)	à Cleveland, Heaton (5-6), 19 h 05
Boston, Clemens (3-1)	à Baltimore, McGregor (8-6), 19 h 35
Detroit, Rozema (4-0)	à New York, Rasmussen (1-3), 20 h
Oakland, McCatty (4-6)	à Kansas City, Saberhagen (2-7), 20 h 35
Californie, Witt (6-7)	à Texas, Mason (5-4) 20 h 35

Les meneurs

Parties d'hier non comprises	pb	cs	pp	cc	moy.
Winfield, NY	250	92	368		
Mattigny, NY	263	90	342		
Upshaw, Tor	252	83	329		
O'Brien, Tex	231	75	325		
Murray, Bal	256	82	320		
Engle, Min	260	66	320		
GBell, Tor	260	83	319		
Collins, Tor	200	63	315		
Motley, KC	222	70	315		
Sheridan, KC	205	64	312		

Circuits: Kingman, Oakland, 19; Armas, Boston, 19; Kittle, Chicago, 16.

Points produits: Murray, Baltimore, 62; Rice, Boston, 58; Kingman, Oakland, 57.

Buts volés: Henderson, Oakland, 32; Pettis, Californie, 29.

Lanceurs (6 décisions): Leal, Toronto, 8-1, 2-7; Caudill, Oakland, 7-1, 2-54.

Les meneurs

Parties d'hier non comprises	pb	cs	pp	cc	moy.
Winfield, NY	250	92	368		
Mattigny, NY	263	90	342		
Upshaw, Tor	252	83	329		
O'Brien, Tex	231	75	325		
Murray, Bal	256	82	320		
Engle, Min	260	66	320		
GBell, Tor	260	83	319		
Collins, Tor	200	63	315		
Motley, KC	222	70	315		
Sheridan, KC	205	64	312		

Circuits: Kingman, Oakland, 19; Armas, Boston, 19; Kittle, Chicago, 16.

Points produits: Murray, Baltimore, 62; Rice, Boston, 58; Kingman, Oakland, 57.

Buts volés: Henderson, Oakland, 32; Pettis, Californie, 29.

Lanceurs (6 décisions): Leal, Toronto, 8-1, 2-7; Caudill, Oakland, 7-1, 2-54.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	38	30	559	—
PHILADELPHIE	40	32	556	—
CHICAGO	39	33	542	1
MONTRÉAL	35	37	486	5
ST. LOUIS	36	38	486	5
PITTSBURGH	30	42	417	10

Section Ouest

SAN DIEGO	42	28	600	—
ATLANTA	40	35	533	4 1/2
LOS ANGELES	39	36	520	5 1/2
HOUSTON	35	39	473	9
CINCINNATI	34	40	459	10
SAN FRANCISCO	26	44	371	16

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	g	p	moy.	diff.
DETROIT	53	19	736	—
TORONTO	43	29	597	10
BALTIMORE	40	33	558	13 1/2
BOSTON	35	37		

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le dollar

ont une dette extérieure élevée et pour les pays industrialisés, a-t-il affirmé hier. Les États-Unis ont choisi la mauvaise voie, mais, ajoute-t-il impuissant, l'administration américaine ne veut pas corriger la trajectoire avant les élections de novembre.

Le Canada a fait savoir son désaccord au président Reagan lors du sommet économique de Londres et lors de la dernière rencontre de l'OCDE, a expliqué le ministre. Obligé de composer avec cette situation, il prévoit que dès après les élections, les États-Unis prendront les mesures qui s'imposent. Si jamais la situation se détériorait davantage d'ici là, il espère que Washington réagira aussitôt.

M. Lalonde a au moins deux motifs de réjouissances malgré les perspectives générales. Tout d'abord, depuis plusieurs semaines, le Canada a réussi à conserver un écart d'un demi-point entre le taux préférentiel américain qui est à 13% et le taux préférentiel canadien qui est actuellement de 12,5%. Quant à la baisse du dollar canadien elle est relative. Par rapport aux autres monnaies, le dollar canadien a moins baissé que le franc français, le franc suisse, et le yen japonais et il se maintient par rapport au deute mark, note le ministre.

Pour le gouverneur Bouey, qui parlait à une réunion de la Banque du Canada à Charlottetown, la situation du déficit américain constitue un problème fondamental qui a des répercussions sur tous les pays. La situation est d'autant plus grave si on tient compte de l'extrême rapidité de l'expansion économique aux États-Unis, note-t-il, réclamant lui aussi l'adoption de mesures correctives sur le plan budgétaire, soit la réduction du déficit.

M. Bouey soutient que le Canada n'avait pas le choix des moyens d'action puisque les pressions venant des États-Unis se font sentir tant sur les taux d'intérêt que sur le dollar. Si on avait adopté des mesures plus énergiques pour ralentir la hausse de nos taux d'intérêt, le dollar en aurait souffert plus et inversement, soutient-il.

On ne pouvait non plus laisser le dollar flotter librement jusqu'à ce qu'il trouve son niveau naturel, prétend M. Bouey. Selon lui, les taux d'intérêts monteraient en flèche si on adoptait cette thèse défendue par ceux qui veulent des taux d'intérêts « fabriqués au Canada ». Aussitôt que les investisseurs auraient réalisé que la Banque du Canada ne fait plus de cas de la valeur du dollar, ils se départiraient de leurs avoirs libellés dans une monnaie condamnée à se déprécier. Les marchés financiers s'ajusteraient à la perspective d'une poussée brutale de l'inflation, assure-t-il.

La dépréciation du dollar comporte un risque grave d'inflation, prévient M. Bouey, qui rappelle que le

passé n'est pas rassurant. Certes, une baisse du dollar peut rendre les produits canadiens plus compétitifs sur les marchés étrangers, mais les Canadiens ont la fâcheuse tendance de vouloir, en contre-partie, protéger leur revenus contre les pertes de pouvoir d'achat qui en résultent.

La récente baisse du dollar canadien « a pris des proportions telles qu'elle risque encore de compromettre les progrès réalisés dans la lutte contre l'inflation », prévient M. Bouey qui adjure les Canadiens d'adopter une attitude constructive. Il faut, croit-il, « continuer de limiter l'augmentation de nos revenus même si cela implique qu'il faudra absorber sans indemnisation les hausses de prix qu'entraîne la dépréciation de notre monnaie ». Il faut aussi que les coûts de production des produits canadiens soient les plus bas possible.

De tels efforts permettront de soutenir l'expansion de l'économie canadienne et de diminuer les taux de chômage, affirme M. Bouey. Pour doré la pilule, le gouverneur soutient que les Canadiens ne doivent pas craindre un retour à des taux d'intérêts de 20% comme en 1981. De plus, il croit qu'il « n'est pas déraisonnable d'espérer qu'un certain renversement des taux élevés d'intérêt pratiqués à l'étranger se produise avant longtemps ».

Du côté de l'opposition conservatrice, on condamne l'attitude du gouvernement. Selon John Crosbie, on a le pire de deux politiques : un dollar faible et des taux d'intérêts élevés. On reproche à M. Lalonde de ne rien faire de concret, sinon que des gestes à court terme. Plutôt que de se contenter de protéger le dollar par des hausses des taux d'intérêt, on voudrait que le gouvernement adopte un programme à long terme capable d'assurer une reprise de l'économie canadienne et la vigueur du dollar.

◆ Les paris

projet a toutefois baigné dès sa naissance dans la controverse. Les ligues de baseball et les gouvernements des provinces ont poursuivi la Société canadienne des paris sportifs devant les tribunaux.

Les clubs de baseball s'opposent à l'utilisation des scores des parties pour ces paris, parce qu'il s'ensuit une atteinte à leur image et un préjudice à leurs droits d'auteurs. Quant aux gouvernements provinciaux, ils plaident rupture d'un contrat remontant à une entente signée en 1979, du temps du gouvernement Clark, confiant aux provinces une juridiction exclusive sur les loteries.

La querelle accompagnant le lancement de ces paris sportifs a été cause d'une diminution des points de vente pour Sport Sélect. Quelque 7.000 détaillants qui distribuent aussi les billets de loteries provinciales ont résilié leur contrat avec la Société canadienne des paris sportifs; les loteries provinciales avaient d'ailleurs menacé ces détaillants de leur enlever l'accès aux terminaux et à l'ordinateur s'ils se joignaient au projet fédéral. Le tirage du Grand Prix de dimanche prochain donne droit à une

somme de \$1,5 million. Dans une entrevue récente, le président de la Société, M. André Lizotte, affirmait que son organisme avait un plan de marketing pouvant se réaliser dans un avenir prochain, ce qui inclurait la fourniture de 500 ordinateurs portatifs à des détaillants et l'introduction de nouveaux types de Sport Sélect. Les paris sportifs, d'après les prévisions, devaient procurer \$200 millions aux organisateurs des Jeux Olympiques d'hiver à Calgary, en 1988. Le comité d'organisation de Calgary n'a pas pu être rejoint pour émettre ses commentaires.

◆ Il était

Le lancement du troisième exemplaire des cargos de l'espace de la NASA ne pourra maintenant avoir lieu avant une dizaine de jours, voire deux semaines, a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Tom Utsman, l'un des responsables du programme. On va devoir examiner les moteurs de la navette en détails pour vérifier si la valve suspecte est vraiment défectueuse. (Un système d'alarme la disait défectueuse tandis qu'un autre la jugeait « en bonne santé »).

C'est la première fois qu'un compte à rebours est interrompu si près du départ de la navette spatiale. Toutefois, un incident comparable s'était déjà produit en 1965 lors de la mission Gemini-6. On avait alors stoppé les moteurs à peine deux secondes avant le départ.

Les trois moteurs à hydrogène de la navette ont besoin de se réchauffer pendant quelques secondes avant d'atteindre leur pleine puissance. C'est pourquoi ils sont mis à feu avant le départ, tandis que la fusée est solidement retenue par des amarres en acier. Au moment du décollage, de petites charges explosives libèrent la fusée tandis que s'allument les deux propulseurs à combustible solide auxquels est sanglée la navette.

Il aurait été catastrophique que ces propulseurs solides soient mis à feu au moment où l'engin est retenu au sol puisque la fusée n'aurait jamais pu supporter la terrible chaleur qui se serait rapidement accumulée. L'équipage a donc poussé un soupir de soulagement en constatant que tout se déroulait conformément aux prévisions.

Un des trois moteurs à hydrogène de la navette elle-même ne s'était pas encore allumé au moment de l'avortement de la mission mais les instruments indiquent que la valve défectueuse desservait plutôt le moteur numéro trois, déjà en action.

Environ 45 minutes après l'incident, l'équipage de six personnes a quitté la cabine de pilotage. Judith Resnik en tête. Celle qui devait être la deuxième Américaine à visiter l'espace a été suivie du commandant, Henry Hartsfield, de Steven Hawley, de Richard Mullane, de Charles Walker (premier passager payant de la NASA) et, finalement du co-pilote, Michael Coats.

Lundi déjà, le compte à rebours avait été interrompu une vingtaine de minutes avant le lancement en

raison d'une panne d'ordinateur. Plus tôt, au début de juin, un autre problème de moteur avait retardé le lancement de quelques jours. Le revêtement interne d'une pompe située dans l'un des trois moteurs s'était décroché au cours d'essais statiques et il avait fallu le remplacer par un des moteurs de la navette Challenger. Ce dernier semble avoir fonctionné normalement.

Ce nouveau report constitue un sérieux revers pour la NASA, qui souhaitait accélérer le rythme de lancement de ses cargos de l'espace pour faire face à la concurrence de plus en plus redoutable de la fusée européenne Ariane. Il paraît déjà évident que la prochaine mission de la navette devra être retardée. Elle devait avoir lieu à la fin d'août. Certains soutiennent que ces reports coûtent entre 1,5 et 2 millions de dollars par jour à la NASA.

Pendant sa semaine en orbite, l'équipage de Discovery devait larguer un satellite de communications militaires, collaborer à la cartographie terrestre avec des milliers de photos à haute définition et vérifier le fonctionnement d'un immense panneau solaire. Haut comme un édifice de dix étages, ce capteur servira à l'alimentation en électricité des satellites de demain ou encore des prochaines missions de la navette.

Les astronautes canadiens Marc Garneau, Bob Thirsk, Steve MacLean et Bjarni Tryggvason étaient hier aux premières loges pour assister aux événements puisqu'ils s'entraînent depuis février à leur nouveau métier d'astronaute. M. Garneau doit être le premier à partir dans l'espace à bord de la navette, le 1er octobre prochain.

◆ Au nom

sont modestes comparé à ce qui nous sépare de Ronald Reagan », a dit M. Mondale à l'issue de l'entretien.

Gary Hart a déclaré pour sa part qu'il maintenait sa candidature à l'investiture du Parti démocrate mais que cela n'était pas « au détriment » de M. Mondale.

MM. Mondale et Hart, souriants et détendus, ont déclaré qu'ils travailleraient en commun pour battre Ronald Reagan en novembre prochain mais ont indiqué qu'ils n'avaient pas abordé le problème de la vice-présidence. Leur entretien a porté sur des compromis réciproques, au nom de l'unité du parti, trois semaines avant la convention nationale qui va élire l'adversaire démocrate de Ronald Reagan.

De son côté, le sénateur Edward Kennedy, probablement le plus connu des politiciens libéraux aux États-Unis, a finalement donné son appui à Walter Mondale après des mois de neutralité, en appelant chacun des démocrates « à unir leurs efforts d'idée, de cœur et d'esprit » dans cette campagne pour épauler le prochain candidat de leur parti aux élections présidentielles.

Sa première contribution, avant de mettre tout son poids dans la campagne, fut d'amener Mondale et Hart à s'entendre sur les règlements et sur les points critiques qui pour-

raient surgir à la convention.

Au cours des derniers jours, le candidat Mondale s'est entretenu avec un Noir, le maire Tom Bradley de Chicago, et avec une femme, le maire de San Francisco, Mme Dianne Feinstein, comme candidats possibles à la vice-présidence. En fait les deux entretiens étaient tout aussi bien un pas vers un bloc nécessaire et puissant de voteurs qu'une entrevue pour un poste qui peut toujours être rempli par un homme blanc.

Mais il reste toujours l'obstacle du révérend Jackson. Actuellement en Amérique centrale en « mission de paix » (voir nos informations — Page 5), le pasteur n'est cependant pas à l'abri des pressions pour qu'il se range derrière M. Mondale. Peu avant son départ, M. Jackson avait déjà baissé le ton de confrontation tout en plaidant l'appui au candidat devant être choisi.

◆ Franco-Ontariens

les communautés francophones devaient s'en remettre à la décision de commissaires d'école majoritairement anglophones.

Mais, selon la Cour d'appel, les articles 258 et 281 de la Loi sur l'éducation de l'Ontario traitant de la gestion scolaire pour les minorités sont inconstitutionnels parce qu'incompatibles avec l'article 23 de la Charte.

Les juges soutiennent qu'on ne peut pas dire objectivement que les écoles françaises de l'Ontario appartiennent vraiment à la minorité et que les principes fondamentaux de justice veulent que les parents dont les enfants fréquentent ces institutions aient le droit de participer à leur gestion.

En ce qui touche spécifiquement l'Ontario, la Cour affirme que les dispositions d'un Livre blanc sur la réforme scolaire sont compatibles avec la Charte quand elles garantissent à la minorité le droit d'être représentée dans les conseils scolaires locaux et qu'elle aura l'autorité exclusive sur les écoles minoritaires.

Par ailleurs, la Cour d'appel s'est penchée sur la définition à donner à plusieurs expressions utilisées dans l'article 23.

Ainsi, l'expression « établissements d'enseignement de la minorité » avait donné lieu à de nombreux débats.

Selon les juges, ces établissements ne sont pas strictement l'édifice qui abrite une école, mais bien un « établissement public, chargé de gérer un service public ».

De plus, ces établissements doivent effectivement appartenir à la minorité et faire partie de la communauté minoritaire, estime la Cour.

D'autre part, la Charte prévoit que le droit à l'enseignement dans la langue minoritaire est accordé « là où le nombre le justifie ».

Sans vouloir fixer de nombre minimum, la Cour affirme qu'une province ne peut, sans donner de justification, fixer un nombre d'élèves

justifiant l'enseignement dans la langue de la minorité, comme le fait la Loi ontarienne qui parle d'un minimum de 25 enfants au primaire et de 20 au secondaire.

La législation provinciale « est la seule à pouvoir démontrer et prouver la nécessité d'un certain nombre comme étant approprié pour toutes les régions de la province », affirme la Cour.

Les juges soulignent que le droit à l'éducation dans la langue de la minorité est donné partout dans la province et qu'il ne saurait être limité par des limites arbitraires ou artificielles.

Ainsi, on ne doit tenir aucun compte des frontières entre les commissions scolaires qui pourraient diviser une communauté minoritaire pour que le nombre ne justifie plus l'éducation dans la langue de la minorité d'un côté et de l'autre de la frontière.

« Les droits des minorités linguistiques en éducation ne doivent pas être laissés à la discrétion incontrôlée des commissions scolaires locales, quelle que soit leur compétence ou leur bonne volonté », affirme la Cour.

Enfin, la Cour affirme que les dispositions de l'article 23 de la Charte n'entrent nullement en conflit avec l'article 93 de la Constitution de 1867 qui garantit les droits à l'éducation confessionnelle.

Selon eux, les deux droits se complètent et les enfants ont maintenant droit de recevoir une éducation confessionnelle dans la langue de leur choix.

Selon la Cour, il ne saurait être question d'affirmer que l'article 23 ne s'applique pas aux écoles séparées (catholiques) d'Ontario puisque les catholiques francophones devaient alors renoncer à leur droits en vertu de l'article 93 pour jouir de ceux en vertu de l'article 23.

Enfin, les juges considèrent comme valides et constitutionnelles les propositions faites dans un livre blanc sur l'éducation publié par le gouvernement Davis en mars 1983, et qui auraient modifié la gestion du système d'écoles séparées de la province.

Selon la Cour, le fait de donner aux francophones un certain droit de gestion des écoles séparées — comme le propose le Livre blanc — ne touche en rien les garanties confessionnelles conférées par l'article 93 de la constitution de 1867.

Cette décision du plus haut tribunal ontarien constitue une victoire totale pour les francophones de cette province et vient contredire un grand nombre des positions exprimées devant le tribunal par le gouvernement ontarien.

Toutefois, à Toronto hier, le ministre des Affaires intergouvernementales Tom Wells, affirmait que son collègue de la Justice Roy McMurtry, n'avait pas l'intention de porter la décision en appel devant la Cour suprême du Canada.

M. Wells a, cependant, indiqué que des groupes autres que le gouvernement pourraient décider de porter cette cause devant le plus haut tribunal du pays.

AUJOURD'HUI

À l'intention de tous les médecins qui traitent des diabétiques, un colloque bilingue international d'une journée incluant des ateliers « Progrès dans le traitement du diabète », de 8 h 30 à 16 h 15 à l'hôtel Ritz-Carlton. Pour inf.: Dr Bernard-S. Leibel, consultant de l'Institut de recherche. (416) 597-1500.

L'Association gnostique internationale, à Laval, donne cette semaine une conférence publique gratuite sur les mystères cachés dans un des premiers alphabets utilisés sur terre: « les runes, alphabet des dieux ». Rendez-vous à 19 h 30, au Centre Lester-B.-Pearson, 387, boulevard des Prairies, local 2-03, Laval-des-Rapides. 274-8872 le soir.

Les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors *barbershop* sont priés de se présenter les mercredis à 20 h, à l'église unie, 13, chemin Finchley, à Hampstead, à l'angle du chemin Queen-Mary. 875-5115.

« La connaissance secrète des rêves », c'est le thème d'une conférence qui sera donnée à 20 h, au 1319, rue Sainte-Catherine est. 521-6518.

Jean-Guy Leboeuf, fondateur du séminaire « L'Instant présent », donne une conférence intitulée « Surmontez le stress avec humour! ». Rendez-vous les mercredis soirs à 20 h, au 5277, avenue du Parc. Entrée: \$2,50. 277-2117.

Les promenades commentées dans le Vieux Montréal, organisées par le service éducatif du Musée des beaux-arts de Montréal, reprennent ce mercredi et se poursuivront tous les mercredis à 11 h, jusqu'au 29 août. 285-1600, poste 135.

Nouvelle Acropole présente, à 20 h, une conférence intitulée « Les sept principes du Kyballion, ou l'enseignement des pyramides ». L'activité aura lieu au siège de l'association, au 7616, rue Berri, près du métro Jean-Talon. 272-7263.

27 juin

par la PC et l'AP

1982: la navette américaine Challenger est lancée de Cap Canaveral avec deux astronautes et sa première charge militaire à bord.

1980: le président Giscard d'Estaing révèle que la France a procédé à l'expérimentation d'une bombe à neutrons, mais qu'aucune décision n'a été prise quant à sa mise en fabrication.

1974: la France et l'Iran signent un accord d'une durée de 10 ans portant sur la fourniture de cinq réacteurs nucléaires.

1958: un avion de transport militaire américain, parti de Turquie à destination de l'Iran, s'égaré dans le mauvais temps et est abattu au-dessus du territoire soviétique.

1950: le secrétaire général de l'ONU, M. Trygve Lie, demande aux pays membres de l'organisation mondiale d'aider la Corée du Sud à résister à l'attaque de la Corée du Nord. Le président Harry Truman ordonne l'intervention de la marine et de l'aviation américaines.

1946: les quatre grands décident la cession par l'Italie des îles du Dodecanèse à la Grèce ainsi que de Brigue et Tende à la France.

1944: les forces alliées libèrent Cherbourg.

1940: l'URSS envahit la Roumanie après le refus du roi Carol de céder la Bessarabie et la Boukovie.

1858: la chine signe avec la France un traité ouvrant de nombreux ports chinois au commerce occidental.

Elle est née le 27 juin: l'universitaire aveugle et sourde américaine Heien Keller (1880).

MAINTENANT

les résidences construites avant le 1^{er} septembre 1977 sont admissibles à des subventions du PITRC

Isolez votre maison, rendez-la étanche, et nous vous fournirons une aide financière

Dans le cadre du Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (PITRC), le gouvernement du Canada offre une aide financière impossible à atteindre 500 \$ pour vous aider à augmenter le rendement énergétique de votre maison.

Économisez jusqu'à 40% de vos coûts d'énergie

Quelle que soit la source d'énergie que vous utilisez, il est toujours avantageux d'investir dans le rendement énergétique de votre maison. En l'étanchéifiant et en l'isolant convenablement, vous pouvez réduire de beaucoup votre facture de chauffage pour nombre d'années, et du même coup, accroître le confort de votre domicile.

Embauchez un entrepreneur accrédité

Si vous envisagez de demander une aide financière en vertu du PITRC pour des travaux effectués par un entrepreneur, vous devez avoir recours à un entrepreneur accrédité par l'Office des normes générales du Canada (ONGC). Ces entrepreneurs garantissent que leurs travaux répondront aux normes en vigueur. Renseignez-vous sur les matériaux et les méthodes d'isolation en appelant sans frais le THERMOPHONE.

Ou effectuez une partie du travail vous-même

Les spécialistes du THERMOPHONE sont à votre disposition pour discuter des problèmes que vous pourriez rencontrer. Les matériaux que vous achèterez peuvent être admissibles à une subvention du PITRC.

Agissez maintenant! Nous sommes là pour vous aider

Appelez le THERMOPHONE dès aujourd'hui. Renseignez-vous sur le PITRC et demandez une analyse informatisée gratuite de votre consommation d'énergie à domicile. Quelques petits travaux effectués maintenant peuvent vous permettre d'économiser beaucoup d'argent l'hiver prochain et durant les années à venir.

Pour appeler le THERMOPHONE, composez sans frais

1-800-267-9563

du lundi au vendredi, pendant les heures normales d'affaires.



Energie, Mines et Ressources Canada / Energy, Mines and Resources Canada

Canada